



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

zones rurales

Question au Gouvernement n° 1763

Texte de la question

AVENIR DE LA RURALITÉ

M. le président. La parole est à M. Jean Auclair, pour le groupe de l'UMP.

M. Jean Auclair. Ma question, qui s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, concerne l'avenir de la ruralité et la présence de l'État dans les zones rurales.

Dans la droite ligne des engagements du Président de la République, le Gouvernement a décidé de construire une ruralité plus dynamique, plus attractive, pour offrir une meilleure offre de services à la population.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

Parce qu'en milieu rural plus qu'ailleurs, nous avons besoin de logements, de services de proximité à la population...

M. Christian Paul. Surtout dans la Creuse !

M. Jean Auclair. ...de guichets multiservices, de la présence des professionnels de santé, de services qui répondent à l'attente de la population comme les points d'accueil polyvalents, le projet de loi sur le développement des territoires ruraux s'imposait. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le Premier ministre vient de recevoir à Matignon une délégation de maires ruraux de la Creuse. (" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste.) Cette rencontre témoigne de l'engagement du Gouvernement en faveur de ces territoires.

Monsieur le ministre de l'agriculture, pouvez-vous nous dire quel est l'avenir de la ruralité et confirmer avec force l'engagement de l'État pour les zones rurales et plus particulièrement pour la Creuse ? *(Sourires et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Jean Lassalle. Très bien !

M. Maxime Gremetz. Vive la Creuse !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité.

M. Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Monsieur Auclair, vous qui vous battez pour votre département, et qui vous battez bien, en particulier ici, pour défendre ses services publics, sachez que la préoccupation d'une ruralité vivante est, pour ce gouvernement...

M. Maxime Gremetz. De privatiser !

M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. ...essentielle. Nous avons besoin des agglomérations, des grandes villes et des villes moyennes, mais nous avons également besoin d'une ruralité active, à la fois pour notre agriculture et nos industries et pour la qualité de vie des habitants.

Cela signifie qu'il faut respecter la ruralité, et cela doit être l'attitude du Gouvernement et des services publics.

Cela veut dire aussi qu'il faut améliorer l'accessibilité des territoires - deux CIADT y ont été consacrés - à travers les dessertes routières, aériennes et ferroviaires, ainsi que la téléphonie mobile et le haut débit - le Premier ministre a pris, au cours du dernier CIADT, des engagements dans ce domaine.

Cela suppose également un travail législatif. La loi d'orientation sur les territoires ruraux qui a déjà été votée par votre assemblée et qui sera discutée au Sénat en janvier, contient de nombreuses mesures d'origine parlementaire.

Par ailleurs, je vous indique que lors du congrès de l'Association des maires de France, au cours duquel M. Pélissard a été élu président, le Premier ministre a pris l'engagement de tenir une conférence nationale sur le service public en milieu rural.

M. Maxime Gremetz. Une conférence !

M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Cette conférence, qui sera présidée par un maire, en présence du Premier ministre, sera installée au début de l'année 2005.

Enfin, je vous confirme ce que le Premier ministre vous a indiqué en vous recevant avec vos collègues élus de la Creuse tout à l'heure à l'Hôtel Matignon (*Exclamations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains*), le Premier ministre présidera lui-même, dans le département de la Creuse, une réunion de travail sur les services publics en milieu rural avec vous-même et tous les ministres concernés.

M. Gilbert Biessy. On comprend pourquoi il a posé cette question !

M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité. Cela montrera sur le terrain l'attention que le Gouvernement porte à la ruralité au premier semestre 2005. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean Auclair](#)

Circonscription : Creuse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1763

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 décembre 2004